

MAIRIE DE VARENNES/TECHE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 SEPTEMBRE 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni le Vendredi 18 Septembre 2015, sous la présidence de M. BERRAT Gilles, Maire.

A L'ORDRE DU JOUR :

Cession parcelle de terrain :

Le Conseil Municipal donne son accord pour la vente d'une parcelle de terrain cadastrée A n°770p et A n°772p, d'une superficie totale de 1007 m², à M. et Mme GILLE Ludovic, au prix de 6,50 € le m² fixé par délibération du 07/02/2013.

Demande d'emprunt :

Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation d'un prêt de 12 000 €uros, auprès de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin, au taux d'intérêt annuel fixe de 1,99% pour une durée de 10 ans, pour financer les investissements de 2015.

Location logement (B) :

Le logement sera louer à Mme LEVEL Julie et M. DEYVEAUX-GASSIER Florian à compter du 01/10/2015, moyennant un loyer mensuel de 300 €uro ; il autorise le Maire à établir et à signer l'état des lieux d'entrée, ainsi que le contrat de location.

Compte tenu des travaux effectués dans le logement, les locataires ne paieront pas le loyer du mois d'octobre.

Révision des loyers communaux :

Les loyers seront augmentés selon l'Indice de Référence des Loyers du 1^{er} trimestre 2014 et du 1^{er} trimestre 2015. Pour le logement de la gare, augmentation au 01/10/2015, et pour le logement des écoles au 01/11/2015. Chaque locataire sera avisé de cette augmentation.

Adhésion des 3 communautés d'agglomération de MONTLUCON - MOULINS – VICHY au SDE03 :

La nouvelle compétence optionnelle "*Organisation d'un service de bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides*", ayant été ajoutée aux statuts du syndicat par arrêté préfectoral du 23/12/2014, et le SDE03 ayant travaillé sur le schéma d'implantation de ces installations en coordination avec les 3 Communautés d'Agglomération de l'Allier, le Conseil Municipal autorise l'adhésion des 3 communautés d'agglomération de MONTLUCON, MOULINS et VICHY au SDE03.

Vente de foin sur pied :

Suite à la mise en vente du foin sur pied de la parcelle de terrain cadastrée section A n°637p, une seule proposition a été reçue en Mairie, au prix minimum convenu de 45 €uro la tonne.

Motion 2015 des retraités agricoles anciens exploitants FDSEA-ANRAF :

Le Conseil Municipal approuve la motion 2015 des retraités agricoles anciens exploitants FDSEA-ANRAF, adoptée en congrès départemental le 11 Septembre à ST MENOUX, telle qu'elle est présentée.